

EXERCICE de la médecine dentaire EN SOCIÉTÉ

DÉCLARATION MODIFICATIVE Vente d'actions (Formulaire S2.1)

1. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ (vendeur)

NOM DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO D'ENTREPRISE DU QUÉBEC (NEQ)

2. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ (acquéreur)

NOM DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO D'ENTREPRISE DU QUÉBEC (NEQ)

3. ACTIONS

Veillez **cocher** le choix applicable.

- A. Vente **TOTALITÉ** des actions de la société (JOINDRE la déclaration de mise à jour courante déposée au REQ pour attester du changement)
- actions avec droit de vote
- actions sans droit de vote
- B. Vente **PARTIELLE** des actions de la société (VEUILLEZ REMPLIR le formulaire S2.2)

4. DATE D'EFFET

JJ MM AA

ATTESTATIONS

Je, _____

VENDEUR/NOM DU RÉPONDANT (Prénom, Nom) _____

NUMÉRO DE PERMIS

atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente déclaration.

_____ à _____

SIGNATURE DU RÉPONDANT VILLE JJ MM AA

Je, _____

ACQUÉREUR/NOM DU RÉPONDANT (Prénom, Nom) _____

NUMÉRO DE PERMIS

atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente déclaration.

_____ à _____

SIGNATURE DU RÉPONDANT VILLE JJ MM AA

FRAIS : Des frais administratifs de 100 \$ sont exigés. Ces frais peuvent être acquittés par chèque libellé à l'Ordre des dentistes du Québec ou au moyen d'une carte de crédit en communiquant avec la responsable de l'exercice en société, par téléphone, au 514.875.8511 (poste 2233) .